

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

MORA

Pascal

Membre d'EPCI/Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées

Élu(e) ou nommé(e) le : 09/07/2020

Déclaration déposée le : 23/03/2021 17:53:08

Renseignements personnels :

Année de naissance : 21/10/1972

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Syndicat Mixte du Grand Pau de 01/2015 à 12/2020 Attaché Territorial Commentaire : En détachement pour mandat électif donc pas de rémunération	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Education Nationale Enseignante

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de Gelos de 03/2015 à 12/2020	2015 : 18 000 € Net 2016 : 18 000 € Net 2017 : 18 000 € Net 2018 : 18 000 € Net 2019 : 18 000 € Net 2020 : 18 000 € Net
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées de 01/2015 à 12/2021	2015 : 14 000 € Net 2016 : 14 000 € Net 2017 : 14 000 € Net 2018 : 14 000 € Net 2019 : 14 000 € Net 2020 : 14 000 € Net 2021 : 14 000 € Net
Vice-Président du Syndicat du Gave de Pau de 01/2015 à 12/2018	2015 : 1 200 € Net 2016 : 1 200 € Net 2017 : 1 200 € Net 2018 : 1 200 € Net

Observations

Je soussigné Pascal Mora certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 23/03/2021 17:53:08

Signature : Pascal Mora